



AIDES

Tarification solidaire du service de restauration en Nouvelle-Aquitaine

Publics concernés

- #Établissement public
- #Étudiant
- #Lycéen
- #Particulier

Domaines secondaires

- [#Éducation et formation](#)

La Région Nouvelle-Aquitaine met progressivement en place une tarification solidaire adaptée aux revenus des familles.

Depuis la rentrée de septembre 2024, cela concerne les lycées du Lot-et -Garonne, de la Creuse, de la Charente, des Deux-Sèvres et le Lycée Gustave Eiffel à Bordeaux.

A partir de septembre 2025, seront concernés les lycées de la Vienne, de la Haute Vienne, de la Dordogne et des Landes.

A partir de septembre 2026, le déploiement devrait être généralisé à tous les lycées publics de Nouvelle-Aquitaine.

Objectif

- Proposer des tarifs plus justes et solidaires, adaptés aux ressources des familles,
- Harmoniser les tarifs de la restauration scolaire en Nouvelle-Aquitaine,
- Donner aux lycées les moyens de poursuivre les objectifs de qualité de la restauration scolaire,
- Garantir une restauration saine et durable dans les lycées.

Calendrier

L'inscription est possible tout au long de l'année scolaire :

Année scolaire 2025/2026 à venir :

- inscription du lundi 25 août au vendredi 10 octobre 2025 dernier délai pour bénéficier de la tarification **sur les 3 trimestres**,

- inscription du samedi 11 octobre 2025 au vendredi 23 janvier 2026 dernier délai pour bénéficier de la tarification **aux 2ème et 3ème trimestres**,
- inscription du samedi 24 janvier au vendredi 20 juin 2026 dernier délai pour bénéficier de la tarification au **3ème trimestre uniquement**.

Bénéficiaire

- Lycéens de l'enseignement public,
- Étudiants post bac des lycées publics.

Montant

Le tarif du repas est déterminé en fonction de votre quotient familial régional annuel, lequel est déterminé en fonction de vos revenus fiscaux.

Calcul du quotient familial régional annuel = revenu fiscal de référence annuel divisé par le nombre de parts fiscales.

A défaut d'inscription sur la plateforme dédiée, c'est le tarif de la tranche tarifaire la plus élevée qui est automatiquement attribuée.

Critères de sélection

- Être lycéen ou étudiant post-bac dans un établissement public
- Être demi-pensionnaire ou interne dans le cadre d'un forfait

Et ce pour les lieux suivants :

- Départements de la Charente, de la Creuse, des Deux-Sèvres, du Lot-et-Garonne, de la Vienne, de la Haute-Vienne, de la Dordogne, des Landes
- Lycée Gustave Eiffel de Bordeaux.

Pour l'année 2026-2027, toute la Nouvelle-Aquitaine sera concernée.

Comment faire ma demande ?

S'inscrire en ligne sur le site : Tarification solidaire de la restauration collective aux périodes d'ouverture détaillées ci-dessus.